



SERVICES

Compte citoyen

Pour vous inscrire aux activités municipales, il vous faut créer un compte citoyen.

Publié le 26 août 2020

Pour créer votre compte citoyen il vous faut compléter différents documents :

- > La fiche de renseignements de l'année en cours : [ici](#).
- > La fiche individuelle : [ici](#).
- > Le droit à l'image : [ici](#).
- > Le mandat SEPA, si vous faites le choix du prélèvement automatique : [ici](#).

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Lescar.fr

AU QUOTIDIEN,
SERVICES

Déviation de la ligne
de bus n°8

Lescar.fr

SERVICES

Les services
municipaux à
l'occasion du 15 août

Lescar.fr

ENVIRONNEMENT,
SERVICES

Déchetterie :
nouvelle plateforme
pour les déchets verts
et les gravats

Lescar.fr

ENVIRONNEMENT,
SERVICES

L'accès aux
déchèteries de
l'agglomération
change

Lescar.fr

AU QUOTIDIEN,
SERVICES

Deux antennes
Maison France
Services sur le
territoire pour vos
démarches
quotidiennes



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à

